

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20ème
Nom de site		Numéro	T41612
Adresse du site	49, rue de l'Ermitage	Hauteur	R+5 (17.99m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	03/01/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	07/01/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	03/03/2025

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de votre quartier en 3G, 4G,5G.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 2 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 315° et 225°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 315° <4V/m - 225° < 3V/m 5G (3500): 315° <3V/m - 225° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	19.67m pour les antennes à faisceau fixe 21.42m pour celles à faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

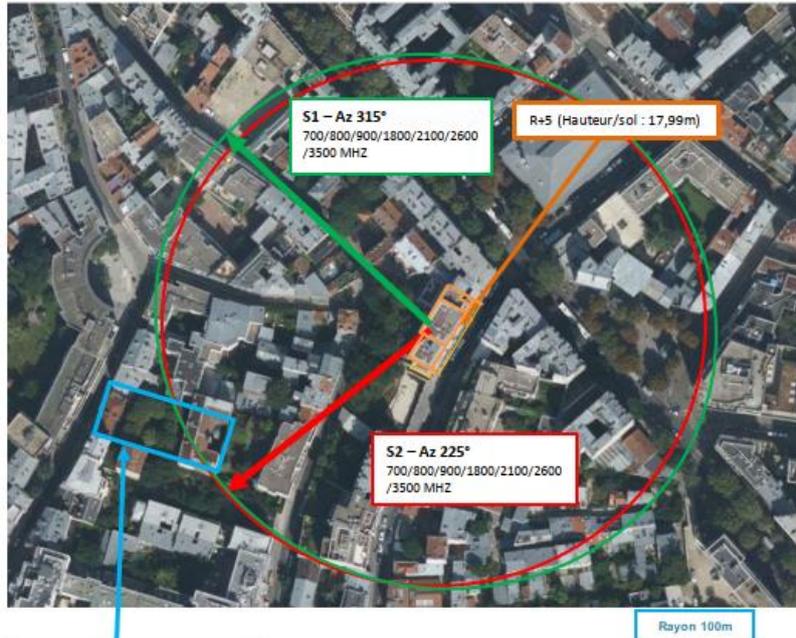
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 4 antennes fixées sur 2 mâts
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied des antennes, et invisibles depuis la rue.

**Date :** Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole Élémentaire de la MARE	42 rue de la Mare 75020 Paris	R+1	Non	90m	< 1V/m



Ecole Élémentaire de la MARE  
R+1  
42, rue de la Mare 75020 Paris

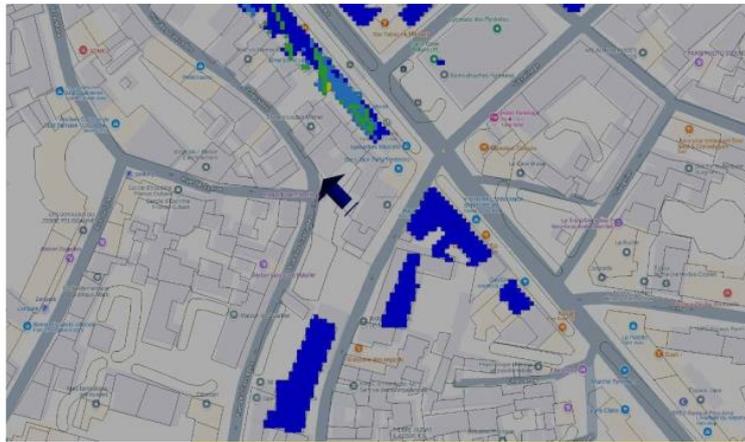
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

b. Azimut 315°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 315°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Légende



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 49 RUE DE L'ERMITAGE 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 315°	Azimut 225°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

b. Azimut 315°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 315°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Légende



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 49 RUE DE L'ERMITAGE 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 315°	Azimut 225°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat projeté :



## Vue des Azimuts

Azimet 315° :



Azimet 225° :



